

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 1 DÉCEMBRE 2023

**DELIBERATION N°CP2023-  
12/3/14  
DOSSIER N°6021**

**ROUTE DÉPARTEMENTALE 33 - OPERATION ROUTIERE -  
COMMUNE DE BOURG D'HEM- ACQUISITIONS FONCIÈRES**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Marinette JOUANNETAUD, Jean-Luc LEGER, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Jean-Luc LEGER  
Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD  
Delphine CHARTRAIN à Jérémie SAUTY  
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE  
Patrice FILLLOUX à Marie-France GALBRUN  
Mary-Line GEOFFRE à Renée NICOUX  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Bertrand LABAR à Patrice MORANCAIS  
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD  
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT  
Armelle MARTIN à Eric BODEAU  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction du Patrimoine Immobilier et de la Construction*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : ROUTE DÉPARTEMENTALE 33 - OPERATION ROUTIERE -  
COMMUNE DE BOURG D'HEM- ACQUISITIONS FONCIÈRES**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,  
VU le budget de l'exercice,*

VU le rapport CP2023-12/3/14 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CP - Modernisation de l'action publique, Finances et Bâtiments,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide :

- d'agréer les conditions de la promesse de vente détaillée dans l'annexe jointe à la présente délibération, souscrite dans le cadre de l'acquisition foncière nécessaire à des aménagements routiers : Route Départementale 33 – Opération routière sur la commune du BOURG D'HEM – Acquisitions foncières pour un montant de 100€ ;  
Le plan cadastral est annexé à la présente délibération.

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer au nom et pour le compte du Département les actes notariés à intervenir et, le cas échéant, toute procuration sous seing privé à la personne chargée de la représenter le jour de la signature des actes authentiques.

Dit que la dépense sera imputée sur le budget départemental au chapitre 21 article 2151 Fonction 843.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**